



Votre partenaire formation santé et sécurité depuis 1995

PROGRAMME MAC S.S.T.

Formation de Maintien et Actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

Public visé

• Personnes devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

Prérequis

• Être titulaire du certificat SST.

Justification de l'action

• Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141-13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.
• Document de référence INRS.

Durée de l'action

• 7 heures minimum en présentiel.
• Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession (à définir par le médecin du travail).
Pour une durée supérieure ou une planification différente : nous consulter.

Périodicité

• Le maintien de la validité du certificat SST est conditionné par le suivi d'un nouveau stage de MAC SST dans les 24 mois, ainsi qu'à une nouvelle réussite aux épreuves certificatives.

Nombre de participants par groupe

• 4 à 10 stagiaires.

Codes de la formation

• Formacode 42829 – Sauvetage Secourisme du Travail. • NSF 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité). • Code d'éligibilité CPF : 237259.

Contenu théorique et pratique

• Domaine de compétence 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Protéger de façon adaptée.
- Examiner la victime.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Secourir la victime de manière appropriée.

• Domaine de compétence 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Sanction de l'action

• Un certificat SST (modèle national) est délivré au nom du titulaire.

Objectif pédagogique général

• A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.

Moyens d'encadrement

• Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un service Clients, d'un service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs. • Organisme titulaire d'un Certificat Qualité exigé réglementairement pour les développeurs de compétences, délivré par Afnor Certification. • Organisme titulaire d'une Habilitation de l'INRS pour les formations d'acteurs SST.



Votre partenaire formation santé et sécurité depuis 1995

Moyens et méthodes pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet. • Formateurs titulaires du certificat « Formateur SST » ou « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité. • Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle. • Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.

Modalités d'évaluation individuelle des acquis

• Une fiche d'évaluation formative standardisée est remplie par le formateur pour s'assurer des acquis des apprenants. • En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, deux épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

Analyse des besoins des bénéficiaires

• Les sujets développés lors de la formation à la prévention des risques professionnels rendent le sauveteur secouriste du travail plus conscient des causes de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif. Il contribue ainsi à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et pourra, le cas échéant, apporter son concours à la rédaction du document unique concernant l'évaluation des risques, mais également faire remonter les informations nécessaires à son actualisation.

Moyens techniques mis à disposition

• Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. (En cas de formation intra-entreprise, des moyens équivalents doivent être mis à disposition. • Pour les apports pratiques : mannequins permettant la réanimation cardio-pulmonaire, plan d'intervention magnétique, défibrillateur d'entraînement et outils permettant la réalisation de cas concrets selon des scénarios définis.

Sécurité et hygiène

• Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.
• Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec l'organisme de formation EFIP afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)
www.agefiph.fr

Qualité de la prestation

• La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Délai de réalisation

• Selon calendrier pour les formations en centre (nous consulter). • Pour les formations intra-entreprises, prévoir un délai d'au moins deux semaines afin de déclarer au préalable les sessions sur l'outil de gestion national (Forprev).

Tarif

Sur devis, nous consulter. formation@efip.fr